

FRONT POPULAIRE

LA JEUNESSE TIRE SON ÉPINGLE DU JEU

De travailleur en puissance, l'enfant de prolétaire devient un citoyen à scolariser. Alors que les jeunes n'occupaient qu'une portion congrue du programme du Front populaire, les politiques menées en leur faveur témoignent d'un succès social irréversible.

La jeunesse apparaît très clivée dans les années 1930. D'un côté les enfants des milieux populaires destinés à travailler rapidement à la fin de leur scolarité obligatoire fixée à treize ans. De l'autre, les enfants de la bourgeoisie qui prolongent leurs études et s'établissent dans la vie plus tardivement. Les uns sont assignés à fournir les forces vives de la nation : ce sont les jeunes garçons des campagnes à peine pubères qui secondent leur père sur l'exploitation familiale ou descendent dans les mines, ceux qui sont mis en apprentissage chez un patron ou celles placées comme vendeuses dans les magasins. Les autres, programmés pour devenir l'élite du pays, font leur droit ou des études scientifiques, s'apprêtent à reprendre l'affaire familiale ou devenir une maîtresse de maison exemplaire.

C'est dans ce panorama bien établi où chacun est cantonné à sa place que surgit le Front populaire. Après lui, pour la jeunesse, plus rien ne sera jamais comme avant. Pour plusieurs raisons : à commencer par les progrès réalisés en matière de démocratisation scolaire en réaffirmant l'exigence d'une école véritablement républicaine et libératrice.

SCOLARISER PLUTÔT QUE METTRE AU TURBIN

Un homme incarne cette volonté du Front populaire : Jean Zay, ministre de l'Education nationale entre juin 1936 et septembre 1939, reconduit par cinq gouvernements qui saluent la qualité de l'œuvre entreprise. Il est choisi par Blum comme leader des jeunes radicaux. Favorable dès 1934 à la dynamique du Front populaire, il s'impose rapidement comme son Jules Ferry. D'un point de vue législatif, la principale avancée consiste dans la prolongation de la scolarité de treize à quatorze ans, votée le 9 août 1936. Là où les tenants de l'ordre établi défendant les intérêts des classes supérieures voyaient dans l'enfant des classes populaires un petit travailleur à mettre au turbin, le Front populaire le considère comme un jeune citoyen à scolariser. Et ce, dans la lignée des

Lumières qui fait de l'école l'instrument principal de l'émancipation individuelle.

Ce progrès social n'allait pourtant pas de soi dans une France où le ministère de l'Education nationale était encore appelé « Instruction publique » avant 1932, chargé uniquement d'inculquer des savoirs et non d'éveiller à la citoyenneté. Les résistances étaient particulièrement nombreuses dans le milieu de l'enseignement secondaire élitiste destiné aux enfants de la bourgeoisie. A l'époque l'édifice scolaire n'est pas encore bâti en degrés – primaire, secondaire et supérieur – mais en filières cloisonnées : primaire, secondaire, technique.

« *C'est entre le primaire et le secondaire que les choses n'allaient pas. Ils avaient été conçus imperméables l'un à l'autre* » analyse Antoine Prost dans son *Histoire de l'enseignement et de l'éducation*, soulignant que le caractère payant du secondaire « *écartait les enfants les plus modestes* ». L'école du peuple d'un côté, celle de la bourgeoisie de l'autre. Les chiffres de fréquentation des écoles autour de 1930 sont à ce sujet éloquentes : l'enseignement primaire accueille 4,5 millions d'élèves, dont 20% dans le privé, et la filière secondaire compte simplement 170 000 élèves dans 564 établissements publics et 121 000 dans l'enseignement privé.

Malgré cette forte disparité manifestant un clivage social consciencieusement entretenu par les nantis, impossible pour les membres du nouveau ministère de l'Education nationale de passer en force, d'autant que la question de l'enseignement n'était pas une priorité du programme du Front populaire. Jean Zay va donc se montrer fin tacticien en avançant par expérimentations successives, avec la volonté de progresser par la preuve.

Il laisse la liberté aux enseignants de s'emparer de certains contenus tout en posant les bases du futur « collège unique » qui sera ensuite instauré en 1975 sur le principe d'égalité des chances. Son ambition est effectivement d'instaurer une scolarisation par degré, par étape, pour assurer un enseignement démocratisé qui favorise ce qu'on appellera ensuite l'ascenseur social. Présenté dans un projet de loi en 1937, les députés n'auront pas le courage de mettre en débat cette avancée sociale. Il parvient tout de même à mettre en œuvre des programmes communs à la fois pour les quatre années d'enseignement primaire supérieur - qui permettent aux enfants de milieux modestes d'accéder à des emplois d'encadrement –, et pour le premier cycle payant de la filière secondaire. Une manière de les décroiser pour instaurer un même cursus qui donnera naissance au collège.

Décloisonner et changer d'ère. Le Front populaire a cherché à trancher avec les pédagogies traditionnelles et à offrir aux jeunes de nouveaux horizons. Notamment en misant sur les activités de plein air. Pour continuer à leur inculquer le goût de l'effort, certes, mais aussi pour leur permettre de s'évader du monde moderne afin qu'ils n'en soient pas l'esclave, pour (re)découvrir la nature, ou faire cause commune autour de camps. Les classes populaires ont alors conquis « l'espace et le temps » pour reprendre l'expression d'Antoine Prost. Ainsi, les colonies de vacances dont le Front populaire vante les mérites augmentent fortement leur fréquentation à cette époque. De 100 000 colons en 1913, ils passent à 420 000 en 1936. Face à ce succès, un premier cadre réglementaire est conçu en 1937 en vue de l'édification d'un système national des colonies de vacances.

Véritables écoles de la vie, les colonies de vacances incitent les jeunes, garçons et filles, à être plus autonomes et actifs qu'ils ne le sont dans le carcan familial et scolaire. De nouvelles méthodes d'éducation active basées sur le jeu y sont notamment mise en œuvre.

DÉCLOISONNER ET CHANGER D'ÈRE

Autre cadre émancipateur qui permettent aux jeunes des milieux modestes de s'épanouir et de s'ouvrir à d'autres mondes : les mouvements de jeunesse qui naissent dans l'entre-deux guerre et se renforcent sous le Front populaire. Le scoutisme compte alors plus de 100 000 jeunes, la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) 50 000, et la Jeunesse étudiante chrétienne (JEC) près de 20 000. L'encadrement n'est pas assuré par les adultes comme pour les colonies de vacances mais par les jeunes eux mêmes.

C'est dans le contexte foisonnant de ces mouvements que Marc Sagnier créé la première Auberge de jeunesse en France, « l'Epi d'or » sur le domaine de Bierville, dans l'Essonne, en 1929. Il fonde l'année suivante la Ligue française pour les Auberges de jeunesse afin de développer une dynamique qui cherche à établir « la paix par la jeunesse ». Catholique, hanté par la nécessité d'une réconciliation franco-allemande, il cherche à créer « une propagande pacifique dans les milieux de jeunes » afin de « désarmer les haines ». Léo Lagrange va populariser cette initiative en développant le réseau laïc de ces auberges qui favorisent la rencontre entre les jeunes. Une mise en relations entre adolescents qui s'avèrera propice à de futurs engagements politiques quelques années plus tard. D'abord sous l'Occupation, puis dans l'après-guerre sous l'égide de la construction européenne.

Hugues Demeude

ENCADRÉ :

Le sport émancipateur

« Partout où existe une école doit exister un terrain de jeu » écrit en 1938 le député Barthélémy dans son rapport sur le sport et l'éducation physique. Le Front populaire est le moment charnière qui fait entrer l'éducation physique à l'école. C'est ainsi qu'est créé en 1937 le Brevet sportif populaire (BSP) pour *« convier tous ceux qui ont la charge de la jeunesse française et le souci de l'avenir du pays (...) à un effort national de rénovation physique »*.

Plus généralement, le Front populaire fait la promotion du sport de masse auprès de la jeunesse. *« Notre souci est moins de créer des champions et de conduire sur le stade vingt-deux acteurs devant quarante mille ou cent mille spectateurs que d'incliner la jeunesse de notre pays à aller régulièrement sur le stade, sur le terrain de jeux, à la piscine »* soulignait Léo Lagrange, sous-secrétaire d'Etat aux sports et à l'organisation des loisirs du Front populaire. Cette nouvelle politique publique donne lieu au financement de très nombreux équipements sportifs – stades, gymnases, piscines, etc - dans les communes françaises.